



Rapport d'exécution - Beit Dajan 2019-Tranche 1 – Construction de 6 citernes
Début des travaux : 01/01/19 – fin des travaux : 15/06/19

1.- Organisation générale des travaux :

11.- Recensement des demandes auprès des familles du village à partir d'un formulaire de candidature publié sur la page face book de la municipalité : 155 demandes sont parvenues à la mairie

12.- Sélection des bénéficiaires

Les critères suivants ont été appliqués pour retenir les 6 candidatures prioritaires pour cette première tranche :

- Pas d'accès à l'eau pour les familles concernées
- Nombre de familles desservies par la citerne faisant l'objet de la demande
- Nombre de membre des familles desservies
- Situation économique du demandeur.

13.- Liste des bénéficiaires retenus pour la première tranche de travaux 2019

N	Nom des Bénéficiaires	N° portable	Nombre de familles bénéficiaires	Age du chef de famille	Nombre de personnes concernées Par famille	Situation sociale
1	Rabe'e Mufleh Saleh Hanani	059-8050745	2	36	9	Married
2	Sameer Sultan Thiab Hamid	056-8860447	2	37	13	Married
3	Nathim Saeed Abed -Al Raheem Hanani	059-9314248	2	48	9	Married
4	Fairs Mohammad Abed – Al Kareem Abu Jeish	059-2351196	3	25	11	Married
5	Mohannd Jawdat Jamil Tahir	056-9024077	3	43	10	Married
6	Basim Saleh Abu Jeish	059-7705388	4	60	20	Married
TOTAUX			16		72	

2.- Déroulement des travaux

21.- Signature préalable de la convention d'une convention entre la municipalité et les bénéficiaires de l'ouvrage concerné (voir traduction du contrat)

22.- Préparation du chantier et début du creusement des citernes

5 citernes « cubiques » et une citerne « poire »

Cette phase du chantier a pris plus de temps que prévu en raison des nombreux jours de pluie qui on retardé le chantier.

23.- Personnes ayant contribué au creusement des citernes :

10 personnes pour les 5 citernes carrées

7 personnes pour la citerne poire

N	Bénéficiaires (*)	ID- No	Volume de la citerne (m ³)	Type de citerne	Durée du forage	Construction (jours de travail)	Pose de l'enduit d'étanchéité (jours de travail)
1	Rabe'e Mufleh Saleh Hanani	921601738	78	cubique	5	7	3
2	Sameer Sultan Thiab Hamid	907312516	67	poire	18	0	5
3	Nathim Saeed Abed -Al Raheem Hanani	961970357	71	cubique	5	9	4

N	Bénéficiaires	ID- No	Volume de la citerne (m ³) ^(*)	Type de citerne	Durée du forage	Construction (jours de travail)	Pose de l'enduit d'étanchéité (jours de travail)
4	Fairs Mohammad Abed –Al Kareem Au Jeish	854822327	72.5	cubique	5	7	4
5	Mohannd Jawdat Jamil Tahir	905635397	57	cubique	5	12	3
6	Basim Saleh Abu Jeish	938635687	72	Poire	21	0	6

(*) Les dimensions des citernes réalisées sont données en annexe

24.- Achèvement et réception des travaux, recollement des factures TTC de fournitures (matériaux divers, ciment, ferraille, enduit...etc), versement de la subvention prévue au programme, plafonnée à 2025 € par citerne (voir la photocopie du chèque reçu de la municipalité de Beit Dajan avec les factures et la justification).

3.- Bilan financier

31.- Relevé des factures

Bénéficiaires	Basim Saleh Abu Jeish	Nathim Saeed Abed - Al Raheem Hanani	Rabe'e Mufleh Saleh Hanani	Sameer Sultan Thiab Hamid	Mohannd Jawdat Jamil Tahir	Fairs Mohammad Abed -Al Kareem Au Jeish
Relevé factures	3420	4277	9000	5940	3520	9000
	600	258			4867	
	650	136				
	1200	220				
	720	4891				
	200	782				
	1090	5674				
TOTAL ILS	7880	16238	9000	5940	8387	9000
TOTAL €	1 970	4 060	2 250	1 485	2 097	2 250

3.- Coût des travaux et taux de subvention

Bénéficiaires	Total factures fournitures		Travail en régie directe			Mise à disposition collective engins de chantier €	Coût total /citerne	subvention	taux Subvention	Travail en Régie propre ou mise à disposition d'engins
	ils	€	jours travail	taux journalier €	Montant €					
Rabe'e Mufleh Saleh Hanani	9 000	2 250	15	50	750	1 440	4 440	2 025	46%	17%
Sameer Sultan Thiab Hamid	5 940	1 485	23	50	1 150	1 900	4 535	2 025	45%	25%
Nathim Saeed Abed -Al Raheem Hanani	4 060	4 060	18	50	900	1 650	6 610	2 025	31%	14%
Fairs Mohammad Abed -Al Kareem Au Jeish	9 000	2 250	16	50	800	1 600	4 650	2 025	44%	17%
Mohannd Jawdat Jamil Tahir	2 097	2 097	20	50	1 000	1 700	4 797	2 025	42%	21%
Basim Saleh Abu Jeish	7 880	1 970	27	50	1 350	1 700	5 020	2 025	40%	27%
TOTAUX	37 976	14 111	119		5 950	9 990	30 051	12 150	40%	16%
Coût moyen d'une citerne réalisée							5 009			
Coût moyen d'une citerne/famille							1 878			
Coût moyen prévisionnel d'une citerne/famille							2 013			

Le coût de réalisation des citernes dépasse sensiblement le coût prévisionnel.

La subvention forfaitaire versée au maître d'ouvrage est conforme au budget prévisionnel. Le taux de subvention relatif à la construction des citernes est inférieur au taux prévu budgétairement, à la fois globalement et individuellement.

Les dépassements des coûts de travaux ont été pris en charge entièrement par les maîtres d'ouvrage.

Le taux moyen des coûts estimés de travail en régie propre et mise à disposition collective d'engins de chantier est de 16 %, et varie de 17 % à 27 %

4.- Visites de chantiers

41.- 23/04/19 – Rapport

Présents : Naser MOHAMMAD, Directeur exécutif de la commune de Beit Dajan

Saleem ABU JEISH, responsable de projet

Issa El Shatleh, AAA

Mireille PELKA, AFPS Alsace

Après quelques mots d'introduction, Monsieur Naser MOHAMMAD explique la démarche de la municipalité de Beit Dajan.

Après la signature de la convention par les différentes parties, la municipalité a informé la population du projet en cours et fait appel à candidatures pour définir quels seront les bénéficiaires de l'aide financière destinée à construire les citernes.

Il s'agissait pour les habitants intéressés de remplir un formulaire de demande (pièce jointe 1), d'y joindre la copie de la carte d'identité du chef de famille (qui précise la composition de la famille) et de déposer le dossier en « mairie », le tout dans un délai relativement court. Le formulaire arbore les logos des trois signataires de la convention : l'AFPS, la municipalité, le cabinet AAA.

150 demandes ont été réceptionnées dans les jours qui suivirent. Aujourd'hui encore, hors délai, les demandes arrivent sur le bureau du responsable de projet.

Un comité de « sélection » a donc été mis en place et il en résulte une liste de 33 foyers, choisis parmi les familles les plus nécessiteuses. Le cabinet AAA a participé aux travaux de ce comité.

Les critères adoptés par le comité sont les suivants :

- la maison a été construite en dehors du village et n'a donc pas accès au réseau d'eau existant,
- la maison n'a pas accès à l'eau, malgré sa situation par rapport au réseau existant,
- la maison est destinée à deux, voire trois familles et abrite 10 à 12 personnes,
- la maison a été nouvellement construite mais n'est pas reliée au réseau existant,
- les familles concernées se fournissent en eau

par camions citerne.

Parmi les dossiers de demande examinés, beaucoup ne répondent à ces critères,

Dans la liste de 33 foyers, 6 ont été retenus pour les travaux de la première tranche. Il a fallu déployer des moyens de communication importants pour expliquer la procédure aux 150 candidats et éviter les incompréhensions au sein de la population du village.

Un contrat a été signé entre la municipalité et les familles bénéficiaires de l'aide (pièce jointe 2).

Les travaux ont débuté tard ce printemps en raison des fortes pluies qui sont tombées et qui ont beaucoup compliqué leur déroulement.

La municipalité a passé un accord avec les commerçants pour qu'ils mettent à disposition des familles les matériaux nécessaires aux travaux. Le suivi des chantiers est effectué par Monsieur Saleem ABU JEISH et deux personnes mandatées par le cabinet AAA. Des photos de chaque étape ont été faites.

Si toutes les prescriptions sont respectées, le montant de l'aide financière prévu dans la convention, soit 50 % du coût moyen de la citerne, est remis au chef de famille, signataire de l'accord avec la municipalité, à réception des travaux.

Quelle que soit la somme dépensée pour les travaux d'exécution d'une citerne, le montant de la subvention ne sera pas supérieur à celui prévu par la convention.

Les travaux des 6 premières citernes s'achèveront au courant du mois de mai.

Le projet de la municipalité est de débiter les travaux de la deuxième tranche dès le mois de septembre pour réceptionner les chantiers au mois de novembre. Ainsi, les eaux hivernales pourront être collectées dès la fin des travaux de cette deuxième tranche.

Après ces explications, nous nous rendons sur les lieux de trois chantiers.

Chantier 1 : Mohannd Jawdat Jamil Tahir

Il concerne une maison de trois familles, soit 10 personnes.

La citerne, d'une capacité de 57 m³, a été creusée à même la roche.

Restent à réaliser : les travaux d'étanchéité de la citerne.



Chantier 2 : Fairs Mohammad Abed



Il concerne trois familles réparties dans trois maisons (trois frères), soit 11 personnes.

La citerne cubique, d'une capacité de 72.5 m³, a été creusée. Restent à réaliser : les travaux d'étanchéité de la citerne.



Chantier 3 : Basim Saleh Abu Jeish

Il concerne une maison abritant quatre familles, soit 20 personnes. La citerne, d'une capacité de 72 m³, a été creusée dans la terre. Ses quatre parois sont bétonnées.

Restent à réaliser : les travaux d'étanchéité de la citerne.

Fait à Ramallah, le 23 avril 2019.

Mireille PELKA

Présidente AFPS Alsace

42.- 04/05/19 – Visite sur dans le cadre d'une mission AFPS Alsace – journal de mission

Le village de Beit Dajan et l'approvisionnement en eau

Nous prenons la direction du village de Beit Dajan situé à une douzaine de kilomètres à l'Est de Naplouse. Nous sommes accueillis encore une fois très chaleureusement par Monsieur le Maire et des conseillers municipaux du village.

Beit Dajan compte 5 000 habitants, pour lequel l'AFPS Grand Est (Alsace, Nancy, Metz, Thionville) a signé une coopération de solidarité portant sur la construction de six citernes d'eau. Une citerne coûte 2 025 euros. Jusqu'en 2003, ce village ne disposait d'aucun réseau collectif d'adduction d'eau. A compter de 2003, Israël a autorisé la réalisation d'un forage qui a permis en 2008 d'alimenter une partie du village en eau, mais malheureusement il s'est avéré très vite que la quantité d'eau issue du forage n'a cessé de diminuer.

En 2017, la municipalité a été contrainte de trouver une autre alternative, à savoir l'installation d'une canalisation d'eau en provenance d'un village voisin pourvu en eau et situé en zone B, tout comme le village de Beit Dajan. Malheureusement, entre ces deux, la canalisation traverse une zone de 800 mètres située en zone C (zone gérée complètement par Israël). De ce fait, l'armée Israélienne ne s'est pas privée de détruire une partie de cette installation, mettant ainsi fin à l'accomplissement de ce projet indispensable aux habitants de Beit Dajan.



ici s'arrête le Pipe line détruit par les colons et l'armée israélienne...
Un procès auprès de cour Suprême a été engagé...
Pour combien de teùps...
et quel résultat..?..

Photo AFPS Alsace avril 2018

Face à cette situation, la municipalité a sensibilisé les habitants pour installer des citernes souterraines afin de collecter l'eau de pluie. Cette solution vient en complément du réseau existant (4h d'alimentation en eau par semaine pour les habitants) et de l'achat d'eau à l'Israël dont des sociétés palestiniennes sont en charges du transport. Pour cette eau, la municipalité subventionne à hauteur de 50% afin que le reste à charge pour les habitants soit le plus faible possible.

Le programme mis en place par la municipalité, avec le soutien de la coordination des groupes AFPS du Grand Est (Alsace, Nancy, Metz, Thionville) vise à construire en 4 ou 5 années 80 citernes souterraines de récupération des eaux de pluies pour quelques 160 familles.

5.- Photos chantier

